

Une démarche en continu

En juin 2014, les Éleveurs de porcs du Québec ont publié leur premier rapport de responsabilité sociale, une première pour le secteur agricole au Canada. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'état d'avancement des actions qui ont été définies en 2014, puis mises à jour en 2015 et 2016 pour chacun des cinq axes de la démarche de responsabilité sociale : gouvernance, gestion respectueuse de l'environnement, bien-être animal-santé animale et salubrité, performance économique ainsi que bien-être des travailleurs et de la communauté (voir les tableaux dans les pages suivantes).

Les résultats présentés ci-dessous sont pour la période de reddition de comptes annuelle entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

En novembre 2017, les Éleveurs publieront un second rapport présentant de nouveaux engagements et les objectifs pour les trois pro-

chaines années. Le rapport complet sera disponible sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec. ■



AXE 1 : GOUVERNANCE

Engagement : Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
1. Réaliser le suivi de la mise en œuvre de la démarche de responsabilité sociale par l'entremise du comité cohabitation et environnement.			●	●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Le comité cohabitation et environnement, formé de cinq éleveurs et de deux permanents, assure le suivi de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec. Le comité a émis des recommandations au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec en ce qui a trait aux engagements et objectifs des trois prochaines années qui seront présentés dans la seconde édition du rapport de responsabilité sociale publiée en novembre 2017. Lors de la dernière année, le comité s'est réuni à six reprises.</p>					
2. Intégrer une section « Responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin :					
a. De présenter l'état d'avancement des actions à accomplir.			●	●	
b. D'informer sur la mise à jour des actions à venir.			●	●	
3. Doter l'ensemble des filières porcines québécoise et canadienne d'une vision commune en termes de responsabilité sociale d'entreprise et des bonnes pratiques en vigueur.					
a. Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des membres de la filière porcine québécoise aux enjeux de la responsabilité sociale.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de la filière porcine québécoise, les leaders ont été rencontrés afin d'échanger sur les actions concertées mises de l'avant en matière de responsabilité sociale. Plusieurs actions, visant notamment un usage judicieux des antibiotiques ou former/certifier des intervenants en matière de bien-être animal, sont en cours. La recherche & développement figure parmi les priorités de travail identifiées. La promotion du produit ainsi que la valorisation de la profession et du secteur font aussi partie des axes de travail retenus.</p>					
b. Participer à la démarche de responsabilité sociale entreprise par le Conseil canadien du porc.			●		●
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Les Éleveurs ont participé à l'élaboration de la démarche du rapport de responsabilité sociale du Conseil canadien du porc amorcée en 2016. La Table ronde de la chaîne de valeur du porc, par laquelle les Éleveurs sont actifs, s'est engagée dans une démarche nationale visant à renforcer la confiance du public à l'égard de l'agroalimentaire canadien. Les bases de cette initiative ont été jetées en 2016 avec un financement conséquent.</p>					
4. Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes, autres que les acteurs de la filière (ex. : groupes d'intérêts), à une rencontre d'échange sur ces enjeux.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : En vue de la publication du second rapport de responsabilité sociale, une trentaine de parties prenantes externes de différents horizons ont répondu au sondage Web en mai 2017 (représentants gouvernementaux, partenaires de la filière (meuneries, abattoirs), experts et professionnels, détaillants, groupes d'intérêt) à propos de leurs attentes et préoccupations à l'endroit des Éleveurs de porcs. Les engagements et objectifs de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs, pour les trois prochaines années, tiennent compte des résultats de cette consultation, mais également des résultats de la consultation des parties prenantes internes (les éleveurs membres de l'organisation) et de l'environnement d'affaires et du contexte socioéconomique dans lesquels évoluent les éleveurs. Au cours des prochains mois, les Éleveurs préciseront le plan de communication du rapport de responsabilité sociale auprès de leurs parties prenantes.</p>					

¹ Action non amorcée : aucune action en lien avec la cible visée n'a été réalisée.

² Action amorcée : une ou des actions ont été réalisées, mais la cible visée n'a pas encore été atteinte.

³ Action accomplie : action réalisée dont la cible a été atteinte.

⁴ Action récurrente : action qui sera maintenue dans les prochaines années.

⁵ Action achevée : action qui a été accomplie et qui ne sera pas reconduite.

AXE 2 : Gestion respectueuse de l'environnement

Engagement : Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
5. Développer une stratégie d'intégration d'outils de développement durable sur les entreprises porcines par :					
a. i. La mise en ligne des outils et l'accompagnement des éleveurs dans leur utilisation.		●		●	
<u>Détail de l'action réalisée</u> : Les outils conçus par ou avec l'appui des Éleveurs de porcs (calculateur bilan eau et carbone, logiciel bilan alimentaire) ont été mis en ligne et ont fait l'objet de formation ou d'articles publiés dans le magazine <i>Porc Québec</i> en 2014-2016. Le bilan alimentaire fait l'objet d'un projet de recherche, appuyé notamment par les Éleveurs dont les résultats mèneront à la publication d'un guide technique à l'automne 2017.					
ii. La réévaluation de l'offre d'outils disponibles par le comité cohabitation et environnement.			●	●	
<u>Détail de l'action réalisée</u> : Le comité cohabitation et environnement a réalisé une réflexion en octobre 2016 dans l'objectif d'identifier les bonnes pratiques prioritaires visant à améliorer la performance environnementale de la production porcine et la rentabilité économique des entreprises. Deux conseillères en agroenvironnement se sont jointes aux membres du comité pour cet exercice. Les bonnes pratiques identifiées concernent la gestion de l'eau au bâtiment, les programmes alimentaires, l'inspection de la structure d'entreposage, le respect des plans d'épandage et la protection des bandes riveraines. Concrètement, une fiche technique a été transmise aux éleveurs et trois articles ont été publiés dans l'édition d'avril 2017 du magazine <i>Porc Québec</i> . La fiche technique et l'un des articles ont pour objectif de rappeler aux éleveurs, notamment, les principales étapes d'une routine d'inspection de la structure d'entreposage du lisier. Le deuxième article visait à rappeler les principaux éléments entourant la protection des bandes riveraines ainsi que les avantages qui en découlent pour l'environnement et l'entreprise. Le troisième article avait pour objectif de rappeler les bonnes pratiques entourant l'épandage du lisier. Au courant de l'année, des projets portant sur la consommation d'eau au bâtiment seront réalisés et des articles abordant la valeur économique des lisiers et les rejets de phosphore seront publiés.					
b. La parution d'articles de sensibilisation.			●	●	
<u>Détail de l'action réalisée</u> : Voir ci-dessus. De plus, un article portant sur l'efficacité énergétique dans les fermes porcines a été publié dans l'édition de juin 2016 du magazine <i>Porc Québec</i> .					
c. La mise à jour des indicateurs de pratiques environnementales des éleveurs de porcs, mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.			●		●
<u>Détail de l'action réalisée</u> : La mise à jour du bilan socioéconomique des éleveurs de porcs a été réalisée en mars 2016. Près de 200 éleveurs ont répondu au questionnaire qui a permis d'actualiser plus de 54 indicateurs de pratiques concernant les cinq axes de la démarche de responsabilité sociale de l'organisation. On constate que pour 10 des 14 indicateurs de pratiques environnementales évalués, plus de 80 % des éleveurs ont un comportement engagé. Par exemple, 86 % des éleveurs font analyser au moins une fois par année leur eau, 90 % des éleveurs utilisent les services d'un conseiller en agroenvironnement, 97 % des éleveurs cultivant leurs terres adoptent des pratiques pour lutter contre l'érosion et la compaction des sols. Du travail reste à faire au chapitre du suivi de la consommation de l'eau, car 23 % des éleveurs en font un actuellement. Rappelons que sans être obligatoire, il s'agit d'une bonne pratique qui peut contribuer à réduire la quantité de lisier à épandre.					

AXE 3 : Bien-être animal, santé animale et salubrité

Engagement : Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et les moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA^{MC}) et de santé animale.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
6. Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage par l'adoption du nouveau programme BEA^{MC} :					
a. Documenter des cas de conversion de bâtiment vers le logement des truies en groupe (action achevée en 2014-2015).			●		●
<u>Détail de l'action réalisée :</u> La réalisation d'un projet en collaboration avec le CDPQ et le MAPAQ a permis de documenter de manière détaillée huit cas de conversion en 2014-2015.					
b. Organiser des journées d'information BEA pour les éleveurs avec différents intervenants et spécialistes en lien avec les nouvelles exigences (logement des truies, densité d'élevage, castration, enrichissement, etc.).			●		●
<u>Détail de l'action réalisée :</u> Une fiche résumée et une présentation PowerPoint à propos des mesures d'atténuation de la douleur ont été publiées en décembre 2016 sur le site du CDPQ. Un article a également été publié dans l'édition de décembre 2016 du magazine <i>Porc Québec</i> . Des formations sur l'euthanasie, auxquelles les Éleveurs collaborent, ont été dispensées par l'EQSP aux producteurs, transporteurs et intervenants du secteur (44 éleveurs, 20 transporteurs et 167 intervenants ont participé à cette formation). Des capsules vidéo sur certaines pratiques entourant les 24 dernières heures avant l'envoi à l'abattoir des porcs (mise à jeun, tatouage, euthanasie, chargement et déchargement) sont disponibles sur les sites Web des Éleveurs de porcs et du CDPQ depuis décembre 2016. Un article a également paru dans l'édition de décembre 2016 du magazine <i>Porc Québec</i> .					
c. Élaborer une formation pour les éleveurs afin de bien les accompagner dans leur choix de logement des truies en groupe (action achevée en 2014-2015).			●		●
<u>Détail de l'action réalisée :</u> Un cahier de formation et quatre fiches synthèses (alimentation au sol, bat-flancs, distributeur automatique de concentrés autobloquant, distributeur automatique de concentrés) ont été élaborés en collaboration avec le CDPQ et d'autres intervenants en 2014-2015. La formation est disponible sur demande auprès du CDPQ.					
d. Travailler à intégrer les exigences du code sur le logement des truies en groupe dans le nouveau programme du Conseil canadien du porc, dont l'entrée en vigueur est planifiée au cours de 2018.		●		●	
<u>Détail de l'action réalisée :</u> Les Éleveurs de porcs ont oeuvré à travers divers comités à l'intégration des exigences du code dans le volet BEA du nouveau programme l'Excellence du porc canadien (EPC) du Conseil canadien du porc. Ils ont également collaboré à la réalisation d'un projet pilote sur 80 fermes, dont 15 au Québec, visant à tester le programme EPC. Le projet pilote est terminé depuis la fin du mois d'avril 2017. Jusqu'à présent, la plupart des commentaires reçus des éleveurs québécois sur le nouveau manuel sont très positifs. Au terme de ce projet pilote, les résultats et les commentaires émis par les éleveurs ayant participé au projet permettront d'améliorer le programme révisé.					
7. Accompagner les éleveurs dans l'implantation de mesures de biosécurité visant l'atteinte d'un meilleur contrôle des maladies et l'utilisation judicieuse des médicaments :					
a. Accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP sera réalisée.			●	●	

Détail de l'action réalisée : La réalisation des actions suivantes a permis d'accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP est réalisée.

- L'inscription à la veille sanitaire provinciale (VSP) se fait aux Éleveurs de porcs et a été simplifiée en décembre 2016.
- De nombreux communiqués et plusieurs messages *ont été diffusés* dans le *Flash*.
- La réalisation de conférences et de rencontres ont permis de sensibiliser et informer les éleveurs, les secrétaires des groupes régionaux (syndicats) et l'ensemble des partenaires de la filière porcine québécoise sur la VSP.

Au 31 mars 2017, 96 % des lieux de production (2 461/2 561) étaient inscrits à la VSP comparativement à 53 % en 2016, 40 % en 2015 et 20 % en 2014.

b. Organiser et présenter une formation en biosécurité aux transporteurs d'animaux (action achevée en 2014-2015)

●

●

Détail de l'action réalisée : Six séances de formation ont été réalisées en 2014-2015, auxquelles 251 personnes ont participé.

c. Travailler au développement et à l'implantation d'un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants.

●

●

Détail de l'action réalisée : Une première rencontre d'un nouveau comité transport pour l'implantation d'un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants a eu lieu le 30 janvier 2017. Ce comité va élaborer les modalités et la stratégie pour la mise en place de ce programme qui inclut notamment des audits biosécurité et un volet formation. Les audits biosécurité récemment élaborés pour les entreprises de transport seront réalisés en 2017 et permettront à ces dernières d'améliorer leurs pratiques, mais aussi de se comparer entre elles. Par ailleurs, une question demandant aux éleveurs s'ils font affaire avec un transporteur certifié biosécurité sera ajoutée au formulaire du programme AQC^{MD}/BEA^{MC}. Cette question ne demandera pas une action correctrice, mais contribuera à sensibiliser les éleveurs et les intervenants à l'importance d'une meilleure biosécurité dans le transport.



AXE 4 : Performance économique

Engagement : Poursuivre la mise en œuvre de solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
<p>8. Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion de risques, par exemple, en y consacrant une rubrique (à parution régulière) dans le magazine <i>Porc Québec</i>.</p> <p><u>Détail de l'action réalisée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une section sur les services-conseils a été réservée dans l'édition d'avril 2016 du magazine <i>Porc Québec</i>. La Coordination services-conseils a présenté les différents services et les aides financières auxquels les éleveurs ont droit grâce au Programme services-conseils. Une productrice de Lanaudière et administratrice du club-conseil de sa région a témoigné de l'importance des services-conseils dans son cheminement professionnel. • Des articles explicatifs sur les outils d'analyse technique et la gestion des risques, en lien avec le SGRM des Éleveurs, ont été publiés tout au long de l'année dans la revue <i>Porc Québec</i> (Avril 2016 : Tendances, Juin 2016 : Moyennes mobiles, Septembre 2016 : RSI). • Quatre séances de formation sur le SGRM ont été dispensées dans différents syndicats régionaux. • Les discussions entre les Éleveurs de porcs, le MAPAQ et AAC ont permis d'obtenir une aide financière afin de mettre en œuvre le plan de développement du SGRM des Éleveurs. Le gouvernement fédéral a consenti un montant de tout près de 723 000 \$, tandis que le gouvernement du Québec a alloué une contribution d'un peu moins de 482 000 \$. Ce plan compte deux grands volets. Le premier volet vise à optimiser les mécanismes de fonctionnement et l'efficacité du service offert aux éleveurs. Le deuxième volet vise l'amélioration du plan de développement du SGRM vise l'amélioration de la transmission et de la diffusion de l'information dans le but de faciliter la prise de décision des adhérents. Des changements seront apportés afin de moderniser le SGRM en 2017, bonifier la quantité d'information diffusée et améliorer la qualité de la présentation du service sur le site Internet des Éleveurs. Entre temps, des travaux d'amélioration prioritaires ont été concrétisés. • Un projet pilote du MAPAQ a vu le jour en 2016 pour former des conseillers spécialisés en production porcine qui accompagneront des éleveurs dans la gestion des risques du marché. • Les Éleveurs ont offert une formation, le 16 novembre 2016, qui a permis à une vingtaine d'intervenants de parfaire leurs connaissances sur différents enjeux, dont sur la Convention de mise en marché et l'analyse technicoéconomique. • Dans le cadre de leur assemblée générale annuelle en avril 2016, les Éleveurs de porcs de la Beauce ont permis à plus d'une trentaine d'éleveurs d'assister à une conférence portant sur les marchés à termes dans les grains et le porc. 			●	●	
<p>9. Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur et valoriser les résultats de l'enquête sur les coûts de production, en diffusant des indicateurs destinés aux éleveurs et à leurs conseillers.</p> <p><u>Détail de l'action réalisée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une rétrospective de l'évolution des résultats de l'étude du coût de production au cours des dix dernières années a été présentée lors de l'assemblée générale annuelle 2016 soulignant le 50^e anniversaire des Éleveurs. Une fiche synthèse d'analyse a ensuite été partagée auprès des syndicats régionaux, dans le Flash ainsi que par un article du magazine <i>Porc Québec</i>. Le rapport final de l'étude a été diffusé auprès des syndicats régionaux et publié sur le site Internet des Éleveurs. Des conseillers techniques participant à la collecte de données de l'étude des Éleveurs ont présenté les résultats lors de rencontres régionales avec des producteurs. • Un logiciel d'intelligence d'affaires (IA) permettant aux éleveurs de suivre et d'analyser leurs données de prévision et de livraisons des porcs a été implanté. Le rapport est transmis sur une base hebdomadaire depuis novembre 2016. • En novembre 2016, le Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine au Québec a réuni tous les acteurs de la filière porcine québécoise. Un panel diversifié d'éleveurs a mis l'accent sur la nécessité de bien connaître son coût de production afin de mieux gérer son entreprise. Différents conférenciers locaux et internationaux ont présenté leurs analyses de l'environnement d'affaires dans lequel les éleveurs québécois devront compétitionner au cours des prochaines années. • La grille du prix estimé du porcelet a été mise à jour tous les mois. • Dans le cadre de leur assemblée semi-annuelle respective en octobre et en novembre 2016, les Éleveurs de porcs de la Beauce et les Éleveurs de porcs des Deux Rives ont permis à plus de 80 éleveurs d'assister à la présentation des résultats de l'enquête sur le coût de production d'entreprises de type naisseur-finiisseur 2015. 			●	●	

AXE 5 : Bien-être des travailleurs et de la communauté

Engagement : Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.

Action à accomplir au plus tard le 31 mars 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
10. Valoriser et diffuser par la tenue d'activités régionales regroupant des intervenants agricoles, acteurs socioéconomiques et politiques et des citoyens :					
a. Les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs de porcs du Québec ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs, qui favorisent une cohabitation harmonieuse avec la communauté.			●	●	
b. Les outils et documents créés par les Éleveurs de porcs du Québec en agroenvironnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.			●	●	
<u>Détail de l'action réalisée :</u>					
<ul style="list-style-type: none"> Plus d'une vingtaine d'activités réalisées en régions ont permis notamment de valoriser et diffuser les initiatives, outils et bonnes pratiques en matière de cohabitation harmonieuse et d'agroenvironnement : Journée portes ouvertes de l'UPA, rencontres de travail d'élaboration de plans de développement de la zone agricole (PDZA), rencontres avec des élus, rencontres concernant la construction de bâtiments d'élevage porcin, Semaine de l'agriculture, l'alimentation et la consommation (SAAC), Expo agricole de Saint-Hyacinthe, Festi-Vélo 2016 Métabetchouan, Expo agricole de Trois-Rivières, Expo agricole de Portneuf, Québec Bacon Fest, BBQ Fest de Québec, Expo BBQ de Bellechasse, etc. À l'automne 2016, la fiche « Bon projet » a été élaborée et diffusée auprès de tous les éleveurs, de plusieurs intervenants du secteur ainsi qu'auprès de MRC et de municipalités. Cette fiche rappelle les principales étapes de conception d'un nouveau bâtiment d'élevage porcin ou d'agrandissement d'un site existant afin de respecter le cadre légal et la communauté. 					
11. Promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi de ressources formées et qualifiées :					
a. i S'assurer que le secteur porcin est bien représenté au sein d'organisations œuvrant activement pour le recrutement postsecondaire en agriculture et agroalimentaire.			●	●	
<u>Détail de l'action réalisée :</u>					
<ul style="list-style-type: none"> Les Éleveurs de porcs ont précisé les critères de sélection pour la bourse annuelle remise à un étudiant de 1^{er} cycle de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (valeur de 1 000 \$). Plutôt que d'offrir une bourse d'admission, les Éleveurs offriront annuellement, jusqu'en 2020, une bourse d'excellence pour l'étudiant s'étant le plus distingué dans le cours de gestion technico-économique de l'entreprise porcine. De plus, les Éleveurs ont bonifié leur engagement auprès de l'Université Laval en offrant annuellement, jusqu'en 2020, une nouvelle bourse d'excellence de 2 000 \$ pour un étudiant réalisant son stage professionnel de fin d'études dans le domaine de la production porcine. 7 éleveurs de porcs siègent au sein du C.A. provincial (1 administrateur éleveur de porcs), des C.A. régionaux (3 administrateurs éleveurs de porcs) ou s'impliquent activement dans les différentes activités de la FRAQ (3 délégués éleveurs de porcs). Les Éleveurs comptent, sans tenir compte de la composition des C.A. des groupes régionaux, 13 administrateurs d'éleveurs de la relève (c'est-à-dire âgés de moins de 40 ans) qui siègent au sein de leurs instances. Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides a remis trois bourses (250 \$ chacune) à trois étudiants de DEC en Gestion et technologies de l'entreprise agricole le 10 mai 2016. La valeur de chacune des bourses sera augmentée à 500 \$. 					
a. ii Dresser la liste des outils et mesures visant à encourager l'établissement de relève en production porcine et explorer les possibilités de bonification par l'introduction de nouveaux outils et mesures.			●	●	

AXE 5 : Bien-être des travailleurs et de la communauté

Détail de l'action réalisée :

- Le Groupe de travail sur les modèles d'affaires et la relève a présenté au CA des Éleveurs de porcs ses recommandations finales pour favoriser et encourager l'établissement de jeunes en production porcine. Parmi celles-ci, les Éleveurs se sont engagés à bonifier le rabais ASRA auquel les jeunes de la relève ont droit. Ce rabais entièrement financé par les adhérents donnait droit à un escompte de 25 % sur les cotisations ASRA pendant 2 années consécutives au cours des 4 premières années d'admissibilité. Les Éleveurs s'engagent à bonifier ce rabais pour 3 années au cours des 5 premières années d'admissibilité. Cette mesure devrait s'appliquer dès 2018.
- Par ailleurs, les Éleveurs ont lancé un concours de bourses d'appui à la relève en production porcine. Deux bourses de 5 000 \$ ont été remises à deux jeunes éleveurs de la relève lors du Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine en novembre 2016. L'une des deux bourses a été remise par le MAPAQ, tandis que l'autre a été remise par les Éleveurs.
- Les Éleveurs ont également entamé des démarches et des représentations auprès de la FADQ pour bonifier et faciliter l'accès au financement pour des jeunes éleveurs de la relève.
- Les Éleveurs ont réservé une section « Relève » dans la mise à jour de leur site Internet pour informer les jeunes désirant s'établir en production porcine avec une vidéo témoignage d'éleveurs de la relève, des informations sur les programmes d'aides financières à la relève et une foule d'autres outils pour favoriser le démarrage d'une ferme porcine.
- Les Éleveurs évaluent la possibilité de mettre en place un programme de remboursement de contributions au plan conjoint pour les entreprises de la relève.

b. Faire connaître aux éleveurs de porcs le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en production porcine pour leurs employés admissibles.



Détail de l'action réalisée :

Détail de l'action réalisée : Une bande dessinée faisant la promotion du PAMT a été publiée dans l'édition de décembre 2016 du magazine *Porc Québec*.

c. Donner suite à l'analyse des besoins macrosectoriels de la main-d'œuvre en production porcine en :

c. i. identifiant pour chacun des besoins reconnus, les formations existantes et en faire la promotion auprès des éleveurs.



Détail de l'action réalisée :

La recension des formations disponibles a été réalisée et les formations répondant à un besoin seront publicisées auprès des éleveurs. Par ailleurs, les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont diffusé les formations disponibles auprès de leurs membres (ex. : communication et GRH, comptabilité, gestion et fiscalité, informatique, production porcine, transfert de ferme et établissement, etc.).

c. ii. veillant à faire élaborer les formations non existantes et à les offrir aux éleveurs.



Détail de l'action réalisée :

Les Éleveurs et AGRICarières ont obtenu un soutien financier de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) afin de réaliser deux formations découlant des besoins identifiés lors de l'analyse :

Définition d'une stratégie globale d'entreprise (cette formation doit être repositionnée afin de pouvoir être éventuellement dispensée) et Résolution de problème par l'observation.

Deux formations sur la résolution de problème par l'observation ont eu lieu en février et mars 2017 et ont compté chacune respectivement 13 et 10 participants. Les commentaires des participants sont très positifs à l'égard de la formation. Deux formations supplémentaires seront offertes à l'automne 2017.

d. Faire la promotion des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines (grille de rémunération, cahier de l'employé, technique d'entrevue, grille d'embauche, etc.).



Détail de l'action réalisée :

- Une section du magazine *Porc Québec* est désormais dédiée à la gestion des ressources humaines.
 - Le dépliant des services des Centres d'emploi agricole (CEA) a été enchâssé dans l'édition d'avril 2016 et un article présentant les CEA a été publié.
 - Un article intitulé « Une main-d'œuvre formée et stable possible comme en Chaudière-Appalaches » a été publié dans l'édition de juin 2016.
 - Une bande dessinée sur le PAMT a été publiée dans l'édition décembre 2016.
 - Quatre éleveurs ont témoigné de la gestion de leurs employés dans l'édition d'avril 2017.
- Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont distribué les dépliants de la mutuelle de prévention et des services d'emploi des CEA lors des six rencontres d'éleveurs (ex. : 6 à 8 festifs, AGA, etc.).
- Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec ont organisé un 6 à 8 festif, le 16 mars 2017 au cours duquel un conseil-lère en ressources humaines du Centre d'emploi agricole, UPA Centre-du-Québec, a abordé notamment les thèmes suivants : ce qui démarque un employeur de choix dans le secteur porcin ainsi que les programmes existants, les obligations et le coût relativement à l'embauche d'un travailleur étranger.
- Dans le cadre de l'AGA des Éleveurs de porcs de la Beauce, les services offerts par l'UPA en matière de GRH ont été présentés.

12.

Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté, mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.



Détail de l'action réalisée :

La mise à jour du bilan socioéconomique des éleveurs de porcs a été réalisée en mars 2016. Près de 200 éleveurs ont répondu au questionnaire qui a permis d'actualiser plus de 54 indicateurs de pratiques concernant les cinq axes de la démarche de responsabilité sociale de l'organisation. En ce qui a trait aux indicateurs de pratiques portant sur la relation avec la communauté, on constate notamment que 76 % des éleveurs tiennent compte toujours, ou la plupart du temps, des conditions atmosphériques et des activités dans le voisinage avant d'épandre le lisier. En ce qui a trait au bien-être des travailleurs, on constate que 98 % des éleveurs ont établi au moins une mesure de santé et sécurité à la ferme (ex. : formation ou procédure) et 91 % des éleveurs permettent la conciliation travail-famille. On note toutefois qu'uniquement 26 % des éleveurs offrent un contrat de travail écrit à leurs employés. Les Éleveurs de porcs réaliseront au cours de la prochaine année des actions pour accroître ce résultat.